



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aide sociale

Question écrite n° 96467

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le rapport 2006 du Conseil d'État à l'égard des dysfonctionnements des commissions départementales d'aide sociale. Le Conseil d'État dénonçant l'absence de motivation (et parfois la non-transmission) des décisions, déplore également l'existence de formulaires contraires au droit dans certains départements où des secrétariats décident à la place de la juridiction. En conclusion, le Conseil d'État juge qu'il est urgent de réformer ces commissions. Il lui demande les perspectives de son action ministérielle s'inspirant des avis du Conseil d'État.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96467

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juin 2006, page 6113